Jeudi 29 avril 2021

P9_TA(2021)0154

Coopération administrative dans le domaine des droits d'accise en ce qui concerne le contenu des registres électroniques *

Résolution législative du Parlement européen du 29 avril 2021 sur la proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) nº 389/2012 du Conseil concernant la coopération administrative dans le domaine des droits d'accise en ce qui concerne le contenu des registres électroniques (COM(2021)0028 — C9-0016/2021 — 2021/0015(CNS))

(Procédure législative spéciale — consultation)

(2021/C 506/47)

Le Parlement européen,

— vu la proposition de la Commission au Conseil (COM(2021)0028),

— vu l'article 113 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, conformément auquel il a été consulté par le Conseil (C9-0016/2021),

— vu l'article 82 de son règlement intérieur,

— vu le rapport de la commission des affaires économiques et monétaires (A9-0121/2021),

1. approuve la proposition de la Commission;

2. invite le Conseil, s'il entend s'écarter du texte approuvé par le Parlement, à en informer celui-ci;

3. demande au Conseil de le consulter à nouveau, s'il entend modifier de manière substantielle le texte approuvé par le Parlement;

4. charge son Président de transmettre la position du Parlement au Conseil, à la Commission ainsi qu'aux parlements nationaux.